

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

A ROUBAIX : Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING : Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33.
A MOUScron : Chez M. Henri Lorange, rue de la Station.
A TOURNAI : Chez M. Vanfleteren, 23, rue Bourdon Saint-Jacques.
A PARIS ET À BRUXELLES : Dans les agences de publicité.
Le vente à Paris dans les bibliothèques des gares et principales librairies

5
Centimes

TOUS LES JOURS
SIX et HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Tél. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS
SIX et HUIT pages

5
Centimes

Trimestre... 5 francs
Six mois... 9
Un an... 16
Les autres départements et l'étranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE À PARIS, 26, RUE FÉVRIER

L'incident militaire de Nîmes. - L'horrible crime de Deerlyk, près de Courtrai

L'avenir de l'arbitrage international

Il va se tenir à l'Exposition de Bruxelles un Congrès mondial des organisations internationales dans le but de favoriser l'établissement de ces institutions. Ce sera évidemment un puissant élément pour maintenir la Paix entre les Nations que de les rattacher ainsi les unes aux autres par des liens de plus en plus nombreux de communes recherches et de communes réalisations. Et c'est pourquoi les Pacifistes, qui mettent au service de leur cause une si vive et si inlassable activité, ont pris l'initiative de ce Congrès.

La cause de la Paix, sur le Droit, a fait, il faut le reconnaître, sous leur impulsion, de nombreux et rapides progrès depuis le jour où, grâce à la diplomatie fénelonienne de Tzar Nicolas II, la première Conférence de la Paix a réuni à La Haye en 1899 les représentants de la plupart des Puissances civilisées.

La guerre est devenue un fléau si terrible que, tout en s'y préparant toujours, chaque Nation cherche du plus en plus à ne l'avoir jamais. L'arbitrage présenté par les Pacifistes est apparu comme un moyen juridique commode et pratique de l'éviter. Et le récent exemple de la France, recourant d'elle-même à un arbitrage pour l'affaire des déserteurs de Casablanca et réussissant ainsi à sauvegarder toute sa dignité en évitant la guerre, l'a surabondamment prouvé.

C'est une contribution au succès de cette idée de l'arbitrage international et aux efforts des amis de la Paix par le Droit que vient d'apporter M. Lucien Manche dans son livre : « La déclaration de guerre et l'avenir de l'arbitrage international » récemment paru à la librairie Larose. (1)

M. L. Manche, docteur en droit, avocat au Barreau de Lille, est juré d'un Bureau international de la Paix de Berne, c'est dire qu'il a traité avec compétence et conviction ce délicat sujet. M. de Montcluc, magistrat de la Cour de Douai et membre de l'Institut de droit international qui présente le livre au lecteur le déclare « d'un esprit judicieux autant qu'élevé. C'est, dit-il, un bon livre et c'est une bonne action ».

Deux lignes résument la thèse de l'auteur : « Si les Etats consentaient à inscrire dans leur Constitution une clause interdisant toute guerre sans déclaration et toute déclaration de guerre sans un recours préalable à l'arbitrage, la guerre deviendrait presque impossible ».

Ces deux moyens en effet : déclaration préalable et arbitrage sont les plus efficaces et l'auteur explique clairement comment il faudrait les organiser.

Avec un talent et une science distinguée M. Manche examine souvent à la lumière des principes qu'il expose, les différentes guerres modernes ou la conduite des Puissances s'est parfois fort éloignée des règles de la justice.

Le grand public qui se passionne si facilement des problèmes internationaux trouvera abondamment dans ce livre des aperçus originaux et compréhensifs, de vastes vues d'ensemble que l'auteur excelle à présenter, sur toute notre histoire internationale contemporaine. Rien, mieux que cette page que nous nous plaçons à détacher de l'ouvrage ne montrera davantage et tout l'intérêt et l'excellente facture de l'étude de M. Manche :

« Aujourd'hui la France est devenue le pivot de la politique mondiale. Dotée d'un splendide domaine colonial, puissante autant par les ressources dont elle dispose que par la valeur de ses effectifs militaires ; alliée à la Russie, grâce à l'habileté d'un Gabriel Hanotaux ; rattachée à l'Angleterre par une « entente cordiale » qui équivaut à un traité de défense mutuelle ; rapprochée de l'Italie, elle peut maintenant prétendre à jouer dans le monde le rôle d'arbitre des nations ».

Si des personnalités venues d'horizons politiques différents ont successivement obtenu le pouvoir, notre direction des Affaires étrangères est demeurée dans l'ensemble à la hauteur des circonstances. Elle a sauvegardé nos vieilles traditions d'honneur et de patriotisme et triomphé sur le terrain diplomatique.

Parce qu'il en est ainsi, la France n'en est que plus qualifiée pour travailler à la cause de l'arbitrage international. Précisément parce que notre pays est la France, en d'autres termes parce qu'il a derrière lui un long passé de gloires et de traditions, il se doit à lui-même d'élever la voix toutes les fois que l'occasion s'en présente, pour tenter de substituer dans les rapports internationaux à la notion de la force dominante, la conception du droit triomphateur.

Les guerres peuvent se répéter, se multiplier. Tour à tour, la Grèce et la Turquie, l'Espagne et les Etats-Unis, le Japon et la Russie peuvent en dépit des Congrès pacifistes et des conférences internationales se trouver aux prises. Qu'importe ! La lutte quotidienne pour propager l'idée de l'arbitrage n'en est que plus nécessaire et à ceux-là qui soutiendraient que ces conflits prouvent la stabilité de l'effort entrepris, nous opposerons qu'il convient

d'examiner non seulement les hostilités qu'il n'a pu prévenir, mais encore celles qu'il a empêchées. La solution des incidents de Hull et du Maroc, l'affaire de l'Alabama, le Christ élevé au sommet de la chaîne des Andes ; ne sont-ce point là autant de témoignages vivants qui attestent que l'idée est féconde en résultats pratiques ?

Le Gouvernement de la République Française semble l'avoir compris. Le rôle rempli par ses délégués aux Conférences de La Haye, surtout à celle de 1908, a été prépondérant sur ceux des autres pays.

L'idée de l'arbitrage progresse, et peut-être arrivera-t-elle prochainement à être la solution normale de tous les conflits.

Nous ne pourrions que nous en féliciter, surtout si c'est la France qui prend l'initiative de cette manifestation. Son sol a toujours été le laboratoire d'expérimentation des idées généreuses dans le domaine social et économique. Pourquoi n'en serait-il pas de même sur le terrain politique ?

C'est du moins le souhait formulé par ceux-là qui estiment qu'il ne saurait y avoir de tâche plus humaine et plus nationale tout à la fois que de travailler pour le monde par la France, que de satisfaire par la Patrie, les aspirations généreuses de l'Humanité vers l'idéal de suprême justice qu'elle a entrevu.

D.

BULLETIN

26 mai.

Le Président de la République a reçu, mercredi, le roi de Portugal et la mission chinoise.

Le général Gallieni a commencé son enquête sur la mutinerie des réservistes du 240e de ligne. Quatre meneurs ont été arrêtés.

Les débats du procès des assassins de Mme Guoin ont continué devant le Conseil de guerre de Paris.

Divers incidents se sont produits à Méry-sur-Oise, entre les carriers grévistes et les gendarmes, dont plusieurs ont été blessés.

L'exécution du condamné à mort Laroche aura lieu vendredi à Orléans.

Le tribunal civil d'Arras a condamné Mgr Willes, évêque d'Arras, à 500 francs de dommages-intérêts envers l'Amicale des instituteurs du Pas-de-Calais.

Le centenaire de la République-Argentine

Paris, 25 mai. — La colonie argentine a célébré, aujourd'hui, le centenaire de l'indépendance de la République-Argentine, en organisant une grande fête à la Sorbonne. Un service solennel avait été célébré le matin, à la chapelle espagnole de l'avenue Friedland.

L'impôt sur les distributeurs automatiques

Paris, 25 mai. — Dans un délai de dix jours, à partir du 30 mai, les possesseurs de distributeurs automatiques devront procéder à l'apposition sur leur appareils, d'une plaque de contrôle, imposée par la loi du 4 avril.

Une exécution capitale à Orléans

Paris, 25 mai. — L'exécution du nommé Laroche, condamné à mort par la Cour d'assises du Loiret, le 27 janvier 1910, pour tentative de vol et assassinat, aura lieu vendredi matin, à Orléans.

Le Kaiser à Potsdam

Potsdam, 25 mai. — L'empereur Guillaume, de retour d'Angleterre, est arrivé, mercredi matin, au château de Potsdam.

La traversée annuelle du Kaiser dans les eaux norvégiennes, aura lieu en juillet.

Une mission roumaine en Russie

Bucarest, 25 mai. — Une mission militaire roumaine est partie pour Odessa, afin de rendre la visite que les officiers russes avaient faite l'an dernier en Roumanie.

Les Souverains belges en Allemagne

Potsdam, 25 mai. — Le 30 mai le roi et la reine des Belges arriveront à Wildpark pour faire une visite à l'empereur, et descendront au nouveau palais, en prévision d'une grande réception. Le roi et la Reine assisteront aussi aux réceptions de printemps.

Choses et Autres

Propos du jour.

— A propos de cette fameuse comète de Halley, certains savants, dans leurs prédictions, se sont comptablement mis le doigt dans l'œil.

— C'est le cas de dire : O Halley, que d'erreurs on commet en ton nom !

— J'étais monté sur l'Arc de Triomphe pour voir la comète.

— Et l'as-tu vue ?

— Non. Mais j'ai vu la place de l'Étoile.

Aucune classe d'hommes n'a plus honoré l'humanité que celle des évêques, et l'on ne pourrait trouver ailleurs, plus de vertus, de grandeur et de génie.

CHATELAIN.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Paris, 25 mai. — La direction générale des douanes vient de publier la statistique du commerce de la France pendant les quatre premiers mois de l'année 1910.

Les importations représentent une somme totale de 2.227.242.000 francs, en augmentation de 49.969.000 francs sur les chiffres de la période correspondante de 1909.

De même les exportations se chiffrent par 1.971.063.000 francs, en augmentation de 131.676.000 francs sur les résultats des quatre premiers mois de 1909.

L'augmentation porte sur tous les chapitres, tant aux exportations qu'aux importations, sauf en ce qui concerne les matières nécessaires à l'industrie dont les importations se présentent avec une diminution de 61 millions et demi, ce qui indiquerait un certain ralentissement dans l'activité de nos usines et manufactures, ralentissement dû, sans doute, aux grèves de ces deux derniers mois.

LA MUTINERIE des Réservistes du 240e

Malgré les supplications des officiers, les réservistes ont quitté le camp. - Un colonel frappé à coups de crosse de fusil. - L'enquête du général Gallieni. - Quatre arrestations. - Les sanctions.

Nîmes, 25 mai. — Voici des détails complémentaires sur la mutinerie des réservistes du 240e de ligne.

Lorsqu'ils déclarèrent tout net que jamais ils ne coucheraient sous la tente, ils se dirigèrent en grand nombre vers la route pour retourner à Nîmes où ils avaient été habillés et équipés. Là, ils se heurtèrent à un barrage formé de leurs officiers et sous-officiers, qui les supplient de rejoindre leur campement.

Un colonel frappé

La majorité des réservistes obéissent, mais une centaine de protestataires plus résolus que les autres, rompirent le cordon formé par leurs chefs et passèrent.

Le colonel Castaing, commandant le 240e de réserve, ayant voulu s'interposer encore, fut frappé d'un coup de crosse de fusil et renversé. Les mutins continuèrent leur route. Ils arrivèrent à Nîmes vers dix heures, en chantant l'Internationale et Vive le 17e.

Mettant en l'air la crosse de leurs fusils, ils se rendirent au domicile de M. Hubert Rouzer, maire, et nouveau député de Nîmes. Celui-ci était absent.

Les adjoints de Nîmes se joignent aux mutins

Les mutins se rendirent alors à la maison du parti socialiste, où ils trouvèrent M. Bourrelly, adjoint au maire, et Valette, ancien maire, revêtu en juillet dernier pour avoir fait arborer le drapeau rouge à l'hôtel de ville. Ceux-ci se mirent à la tête des révoltés qui, en sortant, furent cernés, sur le boulevard Victor-Hugo, par deux bataillons du 40e d'infanterie, baïonnette au canon.

M. Valette parlementa avec le commandant Simoni qui dirigeait ces bataillons, et obtint que les mutins seraient conduits pour la nuit à la caserne des passagers, où on leur improvisa des couchettes pour la nuit.

Vers six heures, les mutins furent réveillés et renvoyés au champ de tir, à l'entrée duquel le colonel Castaing fit prendre leurs noms et leur adresse.

Une sévère admonestation sur la faute grave qu'ils avaient commise leur fut faite.

Les meneurs en prison

Quatre meneurs ont été incarcérés. Parmi eux se trouve le réserviste qui a bousculé le colonel.

Une dizaine d'autres vont être poursuivis. Pour éviter une nouvelle mutinerie, les 19e et 35e d'artillerie, le 40e d'infanterie, sont consignés, prêts à partir à la première réquisition.

L'enquête du général Gallieni

Le général Gallieni, membre du Conseil supérieur de la Guerre, est arrivé à Nîmes mercredi matin. Il s'est aussitôt rendu au champ de tir pour procéder à une enquête et à assurer si toutes les mesures ont été prises pour rétablir la discipline.

Le général Gallieni était accompagné du général Andry, commandant le 15e corps d'armée arrivé hier après-midi à Nîmes.

Le calme semble être revenu au camp. Le général Andry aurait prescrit certaines mesures pour remédier aux déficiences du campement.

Ce qu'on dit au Ministère de la Guerre

Paris, 25 mai. — Rue Saint-Dominique, on s'attendait par avant vendredi le rapport du général Gallieni.

Comme les mutins sont des réservistes et que les interventions étrangères à l'armée se sont produites, le général Brun soumettra à l'appréciation de ses collègues du cabinet les dispositions à intervenir.

Au ministère de l'Intérieur, on déclare que le gouvernement est décidé à agir avec la plus grande énergie pour éviter le retour de faits semblables.

L'Affaire d'Ormesson

Les bijoux sont retrouvés

Paris, 26 mai. — Dès le début de son enquête, M. Hubert Du Puy avait donné l'ordre de rechercher les bijoux confiés à sa sœur Candide par divers joailliers. Les recherches ont abouti et à l'heure actuelle presque tous les bijoux ont été retrouvés.

L'INSTRUCTION

Paris, 26 mai. — M. Desacq-Derecq est revenu cet après-midi, comme on l'avait annoncé, au cabinet de M. Hubert Du Puy. Il a fourni au juge, quelques nouvelles explications, il lui a déclaré entre autres choses qu'il avait fait avec sa sœur Candide pour 4 millions d'affaires : environ 2 millions en bijoux et 2 millions en vente de billets de loterie, négociations d'effets de commerce, etc.

Le juge d'instruction a reçu ensuite M. Thomas, avocat de sa sœur Candide, qui est venu lui remettre toutes les reconnaissances ayant trait aux bijoux remis en dépôt à sa sœur Candide, par M. Dagnaux. Celui-ci en avait remis pour 250.000 francs et elle les engagea au Mont-de-Piété de Londres, pour 80.000 francs. Une seule reconnaissance manque, celle d'un collier.

Enfin, M. Hubert Du Puy a entendu MM. Léon Petit et son père auxquels il a demandé de lui apporter la semaine prochaine les originaux de diverses lettres et papiers laissés, par le docteur Léon Petit et dont la plupart ont été publiés par les journaux.

LES CARRIERS de Méry-sur-Oise EN RÉVOLTE

LES GRÉVISTES OCCUPENT LA GARE. - LE SABOTAGE DE LA VOIE. - LES MESURES D'ORDRE. - TENTATIVE DE CONCILIATION. - LES INCIDENTS & LES ARRESTATIONS

Méry-sur-Oise, 25 mai. — Les grévistes occupent toujours, avec femmes et enfants, la gare de Méry, empêchant les wagons chargés de pierres de partir. Ils ont, ce matin, saoué divers instruments et ont poussé des wagons hors des rails.

Le service d'ordre était impuissant à faire évacuer l'emplacement occupé par les grévistes, le préfet de Seine-et-Oise a décidé de recourir à la cavalerie qui prendra possession de la gare et la débarrassera si les ouvriers s'obstinent dans leur attitude.

D'autre part, M. Autrand se préoccupe de faire une nouvelle tentative de conciliation entre patrons et grévistes.

NOUVEAUX DÉTAILS

Méry, 25 mai. — Voici quelques précisions sur les incidents de cet après-midi :

Comme vous le savez, l'agitation était vive, elle était si vive qu'une mécanique avait été brisée, en gare de Méry. 60 gendarmes de Corbeil, Etampes et Rambouillet étaient venus renforcer les cent hommes qui sont déjà là pour tenter de débayer la gare. De l'autre côté, de nombreux grévistes étaient armés de revolvers. Depuis midi, des bandes d'individus inconnus dans la localité, circulaient dans la rue. Un groupe d'une centaine de ces manifestants, armés de bâtons, descendit, en chantant l'Internationale, vers la permanence, située près de la mairie et où devait avoir lieu une réunion.

Les renforts

Pendant ce temps, des gendarmes arrivaient encore des localités voisines. Leurs forces se décomposent ainsi : 120 hommes à pied et 60 à cheval. Tous étaient placés à la mairie, au château du comte de Ségur et dans les fermes voisines.

Les grévistes détériorent la voie ferrée. - Une arrestation

A trois heures, on venait prévenir le sous-préfet que les grévistes étaient en train de détériorer la voie ferrée, près de la gare, et qu'ils s'apprêtaient à faire basculer, avec un cri, une immense grue. C'était exact. Le coupable fut surpris en flagrant délit. Il est arrêté. C'est un nommé Julien Cognard. Aussitôt retentit un coup de sifflet. 150 grévistes apparurent, armés de pierres et de bâtons. Ils s'opposèrent à l'arrestation de leur camarade. Les femmes les excitent. Néanmoins les gendarmes gardent leur prisonnier, en attendant les renforts. Les femmes et les enfants ramassent et distribuent des pierres et des boules aux grévistes.

Une bagarre. - Deux nouvelles arrestations

Arrivent 80 gendarmes à pied, qui repoussent les manifestants. Une bagarre se produit. Des pierres sont lancées, des coups de bâton pleuvent. Deux arrestations sont difficilement opérées par les gendarmes. Les femmes orientent les enfants se sont couchés par terre, ils arrêtent ainsi les gendarmes. Les grévistes en profitent pour monter sur le talus d'où ils jettent des pierres. Une véritable bataille s'organise sur la voie et à travers les haies et les champs. Les grévistes s'enfuient ; ils prennent le chemin qui mène à la carrière La Galopie. Les gendarmes se rassemblent sur la voie ferrée, qui restera gardée toute la nuit. Un poste important est installé à la gare. Mais alors les grévistes se massent devant l'entreprise Hennoque et jettent des pierres dans les carreaux.

Des gendarmes à cheval chargés de nouveau les manifestants qui se replient vers le lieu de la réunion, pour chercher des renforts. A l'heure où je vous télégraphie, les partis restent en présence. Mais on a de très vives appréhensions.

L'agitation s'étend

De plus, à la suite de la bagarre, l'agitation s'étend aux terrassiers et poseurs de la voie ferrée qui, sur l'injonction de leur secrétaire Lapiere, vont se joindre au mouvement. Avec cela, par crainte d'un coup de main, les gendarmes, par crainte d'un coup de main, les partis restent en présence. Mais on a de très vives appréhensions.

LE SCANDALE DES LIQUIDATIONS

Salvo de dossiers à l'enregistrement

Paris, 25 mai. — En vertu d'une commission rogatoire de M. Albaladejo, juge d'instruction, M. Hamard s'est transporté au 4e bureau de l'enregistrement, au Palais de Justice.

Il a saisi une liasse considérable de dossiers qui avaient été sélectionnés par des instituteurs des finances, chargés de l'examen des papiers saisis chez Duez.

Ces documents ont été déposés au greffe où ils seront examinés par le juge d'instruction, de concert avec le parquet.

LES ÉVÉNEMENTS DE BARCELONE

Un député socialiste sur le point d'être arrêté

Madrid, 25 mai. — La justice militaire insistant les événements de l'an dernier de Barcelone, a lancé un mandat d'amener contre le chef socialiste Pablo Iglesias, récemment élu député.

Le Salon des Artistes Français

NOTES D'ART
LES ARTISTES DU NORD

La place importante occupée au salon des Artistes Français par nos artistes régionaux et locaux vaut bien que nous y consacrons un chapitre spécial. Au demeurant, dans notre vue d'ensemble du Salon, nous avons déjà trouvé sous notre plume bien des noms de septentrionaux dont le talent incontesté a consacré la légitime notoriété mais la liste est longue, et, quant à nous, ce n'est pas sans un certain chauvinisme de terroir, que nous constatons l'épanouissement du grand art dans cette région qui semble exclusivement de cette année d'effort de mouvement et d'observation très juste du ciel et de l'eau. Par un « Gros temps », une barque hâloîtée par d'énormes vagues, regarde péniblement la rive, tandis que de l'estacade, branlante sous l'effort des flots, des témoins de la rentrée au rivage encouragent de la voix et du geste les efforts de vigoureux marins. Fouguesse marine s'il en fut.

Elle est bien séduisante, la jolie « Miss W. H. », de Mlle Gabrielle Fréze. La figure, ombragée par une opulente chevelure, est est-



"POURCHASSÉS" par M. Ernest DESURMONT

variée au terre à terre de l'apre labour quotidien. Nous avions, avant même l'ouverture du Salon, signalé plusieurs des envois de nos peintres et sculpteurs du Nord ; il nous plaît de rappeler ici des impressions qui ont été en quelque sorte consacrées par le jugement du grand public.

De M. Silas Broux « Paysage d'Alençon » : c'est un coin très pittoresque de la vieille cité avec ses maisons à pignons archaïques dans quelques frondaisons d'arbres plantés de ci de là, le corrigent l'aspect un peu sévère et monotone, le tout sous un ciel gris d'hiver.

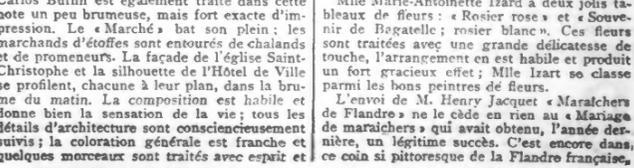
Le « Marché du lundi à Tourcoing » de M. Carlos Buffin est également traité dans cette note un peu brumeuse, mais fort exacte d'impression. Le « Marché » bat son plein ; les marchands d'étoffes sont entourés de chalandiers et de promeneurs. La façade de l'église Saint-Christophe et la silhouette de l'Hôtel de Ville se profilent, chacune à leur plan, dans la brume du matin. La composition est habile et donne bien la sensation de la vie ; tous les détails d'architecture sont consciencieusement suivis ; la coloration générale est franche et quelques morceaux sont traités avec esprit et

cessivement fine et expressive ; le regard est captivé. L'ensemble est tout à fait satisfaisant. L'artiste a non seulement soigné son dessin, mais elle a donné à sa toile une coloration lumineuse qui dénote une pleine connaissance des ressources de la palette.

Les portraits de Mme U. R. et de son fils par M. G. A. Grau procèdent d'une grande distinction ; la composition a un réel charme d'intimité ; la tonalité est excessivement agréable. Peint en pleine pâte, le « Rouissage du lin sur la Lys » du même artiste, rappelle le brio et la consciencieuse recherche des effets de plein air que nous avons toujours rencontrés dans les œuvres de M. Grau.

Mlle Marie-Antoinette Izard a deux jolis tableaux de fleurs : « Rosier rose » et « Souvenir de Bogatelle ; rosier blanc ». Ces fleurs sont traitées avec une grande délicatesse de touche, l'arrangement en est habile et produit un fort gracieux effet ; Mlle Izard se classe parmi les bons peintres de fleurs.

L'envoi de M. Henry Jacquet « Maraichers de Flandre » ne le cède en rien au « Mariage de maraichers » qui avait obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,



"MARAICHERS DE FLANDRE" par M. Henry JACQUET

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française, l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,

l'envoi de M. Ernest Desurmont « Pourchassés » est un tableau qui a obtenu, l'année dernière, un légitime succès. C'est encore dans ce coin si pittoresque de la Flandre française,